# Chapitre 20

# Emprunt obligataire

#### **APPLICATION 78**

# Emprunt obligataire avec prime de remboursement (remboursement par amortissement constant)

Le 1<sup>er</sup> janvier N, une société a émis un emprunt obligataire aux conditions suivantes:

• nombre d'obligations émises : 10 000

• valeur nominale: 5 000

prix d'émission: 4 900

prix de remboursement: 5100

taux d'intérêt : 5%

modalité de remboursement: amortissements constants sur 4ans

• frais d'émissions : 750 000

• date des échéances : 31 décembre des années N, N+1, N+2 et N+3.

# 1. Principes

#### • Prime de remboursement des obligations

Lors de l'émission de l'emprunt obligataire, la dette constatée représente le prix d'émission de l'obligation. La prime de remboursement des obligations représentant la différence entre le prix de remboursement et le prix d'émission est étalée sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus. Les primes de remboursement sont enregistrées à l'échéance au débit du compte 6714 Primes de remboursement des obligations par le crédit du compte 1661 Intérêts courus sur emprunts obligataires. Toutefois, les primes afférentes à la fraction d'emprunts remboursées ne peuvent en aucun cas être maintenues en hors bilan. En conséquence, le SYSCOHADA recommande :

 pour un emprunt obligataire avec prime de remboursement dont le remboursement est effectué par amortissements constants, dégressifs ou annuités constantes, la prime de remboursement est étalée sur la durée de l'emprunt au prorata du nombre d'obligations échues.  par contre, lorsqu'il s'agit d'un emprunt obligataire avec prime de remboursement dont le remboursement est in fine, la prime de remboursement doit être étalée sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### • Frais d'émission des emprunts

L'ensemble des frais liés à l'émission d'un emprunt (publicité, impression des titres, commissions bancaires...) constitue des « Frais d'émission des obligations ». Ils sont comptabilisés en charge de l'exercice dans lequel les frais sont engagés au débit du compte 6316 Frais d'émission d'emprunts par le crédit du compte de trésorerie.

## 2. Souscription et réception des fonds

47131		Obligataires-obligations à placer (10 000 x 4900)	49 000 000	
	1611	Emprunts obligataires ordinaires (Ouverture de la souscription)		49 000 000
47132		Obligataires, compte de souscription	49 000 000	
	47131	Obligataires-obligations à placer (Souscription de l'emprunt)		49 000 000
521		Banques	49 000 000	
	47132	Obligataires, compte de souscription (Versement des fonds)		49 000 000

NB: Il est possible de regrouper les écritures d'émission et de libération (versement des fonds) lorsque par exemple, une ou plusieurs banques (ou un fonds d'investissement) souscrivent à l'ensemble des obligations à placer de manière ferme. Dans ce cas, l'écriture unique devient :

01/01/N

		01/01/N	_		
521		Banques	49 000 000		
	1611	Emprunts obligataires ordinaires (émission de 10 000 obligations à 4900)		49 000 000	

#### 3. Constatation des frais d'émission

#### 4. A la clôture de l'exercice N

# • Tableau de remboursement de l'emprunt

Coupon d'intérêt :  $10\ 000\ x\ 5\% = 500$ 

	Nombre	Amortissement		A	
Exercices	d'obligations vivantes	Charges d'intérêts	Nombre d'obligations	valeur	Annuités versées
N	10 000	5 000 000 <sup>(1)</sup>	2 500 <sup>(2)</sup>	12 750 000 <sup>(3)</sup>	17 750 000 <sup>(4)</sup>
N+1	7 500	3 750 000	2 500	12 750 000	16 500 000
N+2	5 000	2 500 000	2 500	12 750 000	15 250 000
N+3	2 500	1 250 000	2 500	12 750 000	14 000 000
		12 500 000	10 000	51 000 000	63 500 000

 $(1): 500 \times 10\ 000 = 5\ 000\ 000$ 

 $(2): 10\ 000\ /\ 4 = 2500$ 

 $(3): 2500 \times 5100 = 12750000$ 

(4): 12750000 + 5000000 = 17750000

# • Tableau de paiement des primes de remboursement

Prime de remboursement des obligations à payer:  $10\ 000\ x\ (5100\ - 4\ 900) = 2\ 000\ 000$ .

Les primes de remboursement non échues doivent être inscrites dans les engagements hors bilan.

Exercices	Primes de rembourse	ment à payer
N	(5100 - 4 900) x 2 500	= 500 000
N+1	(5100 - 4 900) x 2 500	= 500 000
N+2	(5100 - 4 900) x 2 500	= 500 000
N+3	(5100 - 4 900) x 2 500	= 500 000
	Total:	= 2 000 000

#### • Règlement de la première annuité

	_	31/12/N	_		
1611		Emprunts obligataires ordinaires	12 250 000 (1)		
6711		Charges d'intérêts	5 000 000		
6714		Prime de remboursement des obligations	500 000		
	521			17 750 000	
		Banques			
		(Paiement de la première annuité)			

#### (1) 12 750 000 - 500 000

#### 5. A la clôture de l'exercice N+1

#### • Règlement de la deuxième annuité

		31/12/N+1			
1611		Emprunts obligataires	12 250 000		l
6711		Charges d'intérêts	3750 000		l
6714		Prime de remboursement des obligations	500 000		l
	521			16 500 000	l
		Banques			l
		(Paiement de la deuxième annuité)			l

#### **APPLICATION 79**

# Emprunt obligataire avec prime de remboursement (remboursement in fine)

Une entité a émis un emprunt obligataire le 01/01/N pour un montant de 50 000 000 F (5 000 obligations de valeur nominale 10 000 F au prix d'émission de 9 500 F) remboursable in fine le 31/12/N+4 à 10 500 F par obligation. Les intérêts, payables à terme échu le 31/12 de chaque année, sont calculés au taux annuel de 6%.

# 1. Tableau de remboursement d'un emprunt remboursable in fine

L'emprunt est remboursé en totalité au terme de la durée du contrat. Les échéances ne comportent alors que les intérêts calculés sur le montant total de l'emprunt. La dernière annuité de l'emprunt est composée du dernier intérêt et du remboursement en bloc du principal.

# • Tableau de remboursement de l'emprunt

Coupon d'intérêt : 10 000 x 6% = 600

	Nombre	Changes		Amortissement	
Exercices	d'obligations vivantes	Charges d'intérêts	Nombre d'obligations	valeur	Annuités versées
31/12/N	5 000	3 000 000 (1)	-	-	3 000 000
31/12/N+1	5 000	3 000 000	-	-	3 000 000
31/12/N+2	5 000	3 000 000	-	-	3 000 000
31/12/N+3	5 000	3 000 000	-	-	3 000 000
31/12/N+4	5 000	3 000 000	5 000	52 500 000 <sup>(2)</sup>	55 500 000 <sup>(3)</sup>
		15 000 000		52 500 000	67 500 000

 $(1):600 \times 5000 = 3000000$ 

 $(2): 5000 \times 10500 = 52500000$ 

 $(3): 3\ 000\ 000 + 52\ 500\ 000 = 55\ 500\ 000$ 

# 1. Souscription et réception des fonds

47131		Obligataires-obligations à placer (5000 x 9500)	47 500 000	
	1611	Emprunts obligataires ordinaires (Ouverture de la souscription)		47500 000
47132		Obligataires, compte de souscription	47 500 000	
	47131	Obligataires-obligations à placer (Souscription de l'emprunt)		47 500 000
521		Banques	47 500 000	
	47132	Obligataires, compte de souscription (Versement des fonds)		47 500 000

#### 2. A la clôture de l'exercice N

## • Tableau de rattachement des primes de remboursement

Prime de remboursement des obligations : 5000 (10500 - 9500) = 5000 000.

Exercices	Rattachement des primes de re	mbo	ursement
N	5 000 000 x 3 000 000/15 000 000	=	1 000 000
N+1	5 000 000 x 3 000 000/15 000 000	=	1 000 000
N+2	5 000 000 x 3 000 000/15 000 000	=	1 000 000
N+3	5 000 000 x 3 000 000/15 000 000	=	1 000 000
N+4	5 000 000 x 3 000 000/15 000 000	=	1 000 000
	Total:	=	5 000 000

## • Règlement de la première annuité

_		31/12/N	•		
6711		Charges d'intérêts	3 000 000		l
					l
	521	Banques		3 000 000	l
	021	(Paiement de la première annuité)		2 000 000	l
		(1 diemeni de la première annuile)			l
					ı

#### • Rattachement de la prime de remboursement

6714		Primes de remboursement des obligations	1 000 000	
	1661	Intérêts courus sur emprunts obligataires (Rattachement de la prime de remboursement)		1 000 000

#### **APPLICATION 80**

# Emprunt obligataire convertible en actions

Une entité émet, le 01 /01/N, 25 000 obligations de 15 000 F convertibles en actions à chaque date anniversaire de l'émission à partir de 2 ans ou remboursables en numéraire au terme de 6 ans. Les obligations sont émises à 13 000 F. Elles sont totalement souscrites le même jour en prise ferme par des fonds d'investissement. Le rapport d'échange se fait sur la base de quatre obligations de valeur nominale 10 000 F contre trois actions. Le 01/01/ N+2, les porteurs de 4 000 obligations demandent leur conversion en actions et aucune obligation n'a été remboursée. L'entité décide de provisionner la prime totale.

#### 1. Principes

Lors de l'émission de l'emprunt, seul le prix d'émission est constaté dans le compte 1612 Emprunts obligataires convertibles et la prime de remboursement n'est pas comptabilisée, ni étalée. Une provision pour risque de devoir payer la prime, en cas de remboursement en numéraire, est constatée à la clôture de l'exercice d'émission de l'emprunt au débit de 69 Dotation aux provisions par le crédit de 19 Provisions pour risques et charges. Elle est reprise en cas de conversion des obligations en actions par le débit du compte 19 et le crédit du compte 79.

Son montant correspond soit à la prime totale, soit est évalué en fonction de la probabilité de non-conversion, en fonction de l'état du marché.

Pour les obligations qui ont fait l'objet de remboursement, la quote part de la provision rattachée à ces obligations doit être reprise et la prime de remboursement doit être inscrite au débit du compte 6714 Primes de remboursement des obligations.

#### 2. Ecritures au titre de l'exercice N

ı		-	01/01/N —		
	521		Banques	325 000 000	
	6971	1612	Emprunts obligataires convertibles (Emission de 25 000 obligations à 13000)  31/12/N  Dotations aux provisions financières pour risques et charges	50 000 000	325 000 000
		1988	Autres provisions pour divers risques et charges (Risque de paiement de la prime de remboursement) 25 000 x (15 000 -13 000)		50 000 000

#### 3. Ecritures de conversion des obligations en actions

Le 01/01/ N+2, 4000 obligations ont été converties représentant 3000 (4 000 x 3/4) actions créées, soit une augmentation de capital de 3000 x 10 000 F = 30 000 000 F.

En conséquence, la prime de conversion est de :  $(4\ 000\ x\ 13\ 000) - 30\ 000\ 000 = 22\ 000\ 000$ .

01/01/01/

	1	01/01/N+2	1	
1612		Emprunts obligataires convertibles (4000 x 13 000)	52 000 000	
	1013 1054	Capital souscrit, appelé, versé, non amorti Prime de conversion (Conversion de 4000 obligations en actions)		30 000 000 22 000 000

En fin d'exercice, la provision est reprise pour le montant correspondant aux 4 000 obligations converties:  $4\,000\,\mathrm{x}$  (15 000 -13 000) =  $8\,000\,000$ 

1988		Autres provisions divers pour risques et charges	8 000 000	
	7971	Reprises de provisions et dépréciations financières pour risques et charges (Provision <i>relative aux 4000 obligations converties</i> )		8 000 000